

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 26 juillet 2012

### C A N A D A PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le **jeudi 26 juillet 2012**, à compter de 16 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du *Code municipal*.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Messieurs	Pierre Parent	
	Gérald Van de Werve	Jean Lévesque
Madame	Michèle Desmarais	

Sont absents les conseillers Charles Crawford et Louis Roy.

Madame Diane Panneton est présente en l'absence de la directrice-générale Anne Pouleur.

Conformément à l'article 157 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 23 juillet 2012 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

#### **SUJETS :**

1. Émission d'un chèque en faveur de Comco Entrepreneurs en bâtiments
2. Émission d'un chèque en faveur d'Excavation St-Pierre & Tremblay
3. Émission d'un chèque en faveur de François Reid
4. Émission d'un chèque en faveur de François Reid
5. Adoption de la liste des comptes à payer
6. Affichage et installation de panneaux d'identification des commerces artisanaux
7. Affichage et installation d'enseignes motos Merci de votre respect
8. Marché fermier
9. Levée de séance

#### **RÉS 148-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE COMCO ENTREPRENEURS EN BÂTIMENTS**

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque,  
Appuyé du conseiller Pierre Parent  
Et résolu à l'unanimité

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur de Comco Entrepreneurs en bâtiments au montant de 53 082,17 \$, conformément à la recommandation de paiement # 8 émise par Génivar, le 3 juillet 2012.

#### Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 26 juillet 2012

**RÉS 149-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'EXCAVATION ST-PIERRE & TREMBLAY**

Il est proposé par la conseillère Michèle Desmarais,  
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur d'Excavation St-Pierre & Tremblay Inc. au montant de 50 543,49 \$ conformément à la recommandation de paiement # 9 émise par Génivar, le 3 juillet 2012.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

**RÉS 150-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE FRANÇOIS REID**

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve,  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur de François Reid au montant de 1 125,00 \$ conformément à la facture no 8 émise en date du 4 juillet 2012, dans le dossier des eaux potable et usées.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

**RÉS 151-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE FRANÇOIS REID**

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve ,  
Appuyé de la conseillère Michèle Desmarais  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur de François Reid au montant de 675 \$ conformément à la facture no 9 émise en date du 4 juillet 2012, dans le dossier d'inspecteur intérimaire en voirie.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 26 juillet 2012

### **RÉS 152-07-12 – ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve,  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu

QUE : Ce conseil paye et adopte la liste des factures décrites ci-bas :

1329	Y. Gosselin Fils Ltée	Art. entretien	547,59
1330	Serge Poirier	Aménagement parcs municipaux	2 350,00
1331	Steven Picher	Entretien voirie	319,30
1332	Bell Canada	Téléphone	1 878,92
1333	Steven Picher	Entretien voirie	ANNULÉ
1334	Steven Picher	Entretien voirie	468,65
1335	Sirius Pyrotechnics	Art. fête au Village	2 000,00
1336	Ville de Cowansville	Frs. Adm. Cour municipale	126,07
13367	Groupe ADE	Ent. voirie	1 034,78
1338	Amoun Surrectt	Aménagement parcs municipaux	500,00
1339	Aquatech Inc.	HP opér. usine eau potable	2 026,44
1340	Aréo-Feu Ltée	Ent. inspection camion	2 456,29
1341	Beauval Tech Mix	Ent. voirie asphalte	589,39
1342	Boivin & Gauvin Inc.	Équip. Incendie bâche	281,46
1343	Cabinets Joe Portatifs Enr.	Ent. toilettes sèches	390,91
1344	Cable Axion Digtel Inc.	Internet mensuel	275,72
1345	Carrière Dunham	Ent. voirie	582,46
1346	Communication Plus	Pces acc. Voirie – incendie	1 5285,02
1347	Concassage Pelletier Inc.	Ent. voirie	133,81
1348	Copie Tek	Art. bureau	248,95
1349	CSE Incendie & sécurité Inc.	Équip. Ent. incendie	732,34
1350	Nopac Environnement	Cont. Ent. ordures	162,55
1351	Dépanneur du Village	Frs. Poste	364,80
1352	Dépôtcom	Vérif. Sys. Alarme	349,42
1353	Duotel Inc.	Rép. Remp. Sys. Tél.adm	926,90
1354	Les Ent. Électriques Bedford	Ent. rép. C. des loisirs	884,67
1355	Ex. St-Pierre & Tremblay	Cont. Exp. Eaux usées	1 897,09
1356	Germain Jetté machineries Inc.	Ent. rép. Camion incendie	88,82
1357	Gestim Inc.	Cont. mensuel inspection & devis évaluation ch. municipaux	6 410,73
1358	Groupe Maska Inc.	Ent. Rép. Caserne	44,88
1359	Hi-Tech Informatique	Impression messenger	139,74
1360	Impression DF	Impression doc. adm.	26,72
1361	Joboom Inc.	Affichage offre emploi	971,54
1362	Joanne Ouellette	Aménagement parcs muni.	170,21
1363	J.O. Lévesque Inc.	Pces acc.	105,09
1364	Lab. Analyses SM Inc.	Analyses eau	129,92
1365	Les Équip. Lagüe ltée	Pces acc. Voirie	139,35
1366	Lamothe Énergie	Carburant	1 307,02
1367	Martin Lévesque Inc.	Vêtements inc.	138,78
1368	Linda Tétreault	Cont. Ent. HV	56,24
1369	Location Plus	Pc. Acc. Incendie	57,43
1370	Location GDB Inc.	Ent. voirie	372,52
1371	MRC Brome Missisquoi	Ent. ab. Arbres aménagement berges OBVBM	6751,00

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 26 juillet 2012

1372	Mun. St-Jean Port Joli	8 panneaux motos	593,60
1373	Papeterie l'Écologic Enr.	Art. papeterie	236,04
1374	Paradis Lemieux Francis	HP avocats	1 767,78
1375	Pépinière SG	Emb. Parcs municipaux	7 389,79
1376	Francis Picard	HP. Informatique	99,16
1377	Rainville Automobile 1975 Inc.	Insp. Camion voirie	111,20
1378	Raymond Chabot Grant Thornton	H.P. vérification & reddition comptes 2011	15 607,85
1379	Techno-Contrôle 2000 Inc.	Formation pompier	13,80
1380	Télé Page	Frs. mensuel téléavertisseurs	201,15
1381	FQM	Messagerie	94,63
1382	Ville de Dunham	Cont. Ent. ordur.	6 433,14
1383	Kimberly Nichols	H.P. Site web	1 447,26
1384	Y. Gosselin Fils Ltée	Art. municipalité	441,58
1385			ANNULÉ
1386	François Reid	H.P. Voirie	675,00

### Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

### **RÉS 153-07-12 - AFFICHAGE ET INSTALLATION PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES COMMERCES ARTISANAUX**

- CONSIDÉRANT l'article 126, paragraphe « a » du chapitre 10 des dispositions relatives à l'affichage du règlement de zonage no 124-2010 dans lequel une enseigne permanente ou temporaire émanant d'une autorité publique, municipale, régionale, provinciale ou fédérale sont installées sans qu'une autorisation préalable ne soit requise;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Frelighsburg demande une autorisation ministérielle auprès de la commission des biens culturels du Ministère de la culture des communications et de la condition féminine puisque certaines de celles-ci sont situées à l'intérieur de l'aire de protection du Moulin Freligh;
- CONSIDÉRANT QUE le CCU a donné son avis en faveur de la réalisation du projet;
- CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation des enseignes est joint à la présente comme étant l'annexe « A »;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gerald Van de Werve, Appuyé du conseiller Pierre Parent Et résolu à l'unanimité
- QUE : la Municipalité de Frelighsburg autorise l'installation des enseignes conformément à l'annexe « A ».

ADOPTÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 26 juillet 2012

### **RÉS 154-07-12 – AFFICHAGE ET INSTALLATION D'ENSEIGNES MOTOS MERCI DE VOTRE RESPECT**

- CONSIDÉRANT l'article 126, paragraphe « a » du chapitre 10 des dispositions relatives à l'affichage du règlement de zonage no 124-2010 dans lequel une enseigne permanente ou temporaire émanant d'une autorité publique, municipale, régionale, provinciale ou fédérale est installée sans qu'une autorisation préalable ne soit requise;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Frelighsburg demande une autorisation ministérielle auprès de la commission des biens culturels du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine étant donné que certaines de celles-ci sont situées à l'intérieur de l'aire de protection du Moulin Freligh;
- CONSIDÉRANT QU' une permission de voirie est émise en ce sens;
- CONSIDÉRANT QUE le CCU a donné son avis en faveur de la réalisation du projet;
- CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation des enseignes est joint à la présente comme étant l'annexe « A »;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Pierre Parent, Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve Et résolu à l'unanimité
- QUE : La Municipalité de Frelighsburg autorise l'installation des enseignes conformément à l'annexe « A ».

ADOPTÉ

### **RÉS 155-07-12 – MARCHÉ FERMIER**

- ATTENDU la volonté d'un groupe de bénévoles de Frelighsburg de s'impliquer dans la mise sur pied d'un marché fermier pour 2012;
- ATTENDU la disponibilité de commerçants des environs de s'impliquer dans le projet;
- ATTENDU la popularité croissante des marchés fermiers auprès de la population en général;
- ATTENDU la pertinence d'un projet pilote 2012 visant à mieux préparer un marché fermier 2013;
- ATTENDU le faible coût associé au projet pilote 2012;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve, Appuyé du conseiller Jean Lévesque Et résolu à l'unanimité

